

MAIRIE

3 rue du Commerce  
25660 MORRE

☎ 03.81.81.25.27

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 27 JANVIER 2017 à 20H.00

AIDE AUX COMMUNES – CONVENTION RELATIVE A L'EVOLUTION DU DISPOSITIF ET A LA MISE EN PLA-CE DE NOUVEAUX SERVICES COMMUNS ENTRE LA CAGB, SES COMMUNES MEMBRE ET CERTAINS SYNDICATS DE COMMUNES

À l'unanimité le conseil municipal approuve le projet de nouvelle convention de services communs entre la CAGB et ses communes membres et certains syndicats de communes dans le cadre du dispositif d'aide aux communes, acte que les tarifs sont fixés et actualisés annuellement par délibération du Conseil Communautaire du Grand Besançon, se prononce favorablement sur l'adhésion de la commune au dispositif d'aide aux communes au niveau 2a et 2b et autorise le Maire à signer ladite convention et s'engage à inscrire les crédits nécessaires.

SUBVENTION POUR LES 40 ANS DU CASC

A l'unanimité, il est décidé d'accorder une subvention de 855 € (57 invités x 15 €) concernant l'organisation d'une soirée pour les 40 ans du CASC

Pour information :

- ✓ Le Maire fait part du pré programme réalisé par le CAUE concernant le projet de construction de la future mairie – salle associative
- ✓ Une 2° tranche de remplacement de 13 points lumineux lotissement du Bois est à l'étude.
- ✓ Suite à des gestes d'incivilité, il est rappelé qu'il est interdit de verser dans les bouches d'égouts les huiles de vidange usagées et tous autres polluants, vous pouvez les apporter dans les déchetteries du Sybert.

LE MAIRE  
CAYUELA Jean-Michel